

## **EDITION SPECIALE**

# **FINANCEMENT DES CHÈQUES-REPAS**

**OCTOBRE 2023/2**

Le Gouvernement fédéral prend des initiatives, comme celle de l'octroi de chèques-repas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais sans assumer leur financement.

Ce dernier sera pour partie assuré par les départements, la centralisation et la rationalisation de la restauration fédérale et, donc, de FedoRest.

Si la décision d'octroi de chèques-repas a bien été communiquée, on ne peut pas en dire autant des modalités de financement. Pourtant, cette mesure touche aux conditions essentielles de travail de tous nos collègues de FedoRest, au service offert au personnel du SPF Finances et au personnel dont le département va devoir puiser dans son propre budget (« Ce qui est donné d'une main est repris de l'autre. ») !

### **FEDOREST**

Malgré nos multiples demandes, nous n'avons reçu que très peu d'informations et qu'une seule garantie, l'absence de licenciement.

Le dossier de financement est en fait toujours à l'état de projet, alors que l'octroi des chèques-repas est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Des informations reçues, ce **dossier devrait être à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de ce 20 octobre.**

Nous avons également reçu une convocation pour un Comité de Concertation de Base du SACA FedoRest, prévu le 24 octobre 2023 avec, notamment comme points à l'ordre du jour, la décision du Conseil des Ministres du 20 octobre 2023, la proposition de rationalisation et de centralisation de la restauration fédérale et la présentation du rapport des consultants (« business case »).

Si l'Autorité tient ses engagements, nous devrions enfin recevoir une réponse aux questions que nous posons depuis de nombreux mois.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

**N'hésitez pas à contacter vos délégués, afin que vos demandes éventuelles soient bien prises en charge par la CGSP.**

Lors de cette réunion, le plan de personnel et la fermeture du restaurant à La Louvière seront examinés (pas encore de documents reçus).

## INDEMNITES DE FRAIS DE SEJOUR

Alors que la SPF Finances examine depuis plusieurs mois les chiffres des missions encodées, nous sommes toujours dans l'attente d'un projet de texte qui mettrait en place un système de forfait mensuel (non-cumulable avec les chèques-repas).

Une ébauche devait être transmise pour la réunion de ce 17 octobre 2023, mais nous n'avons rien reçu. L'urgence a une nouvelle fois été rappelée, vu la proximité du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce dossier devait être discuté ce mardi 24 octobre 2023.

Si ce projet devait aboutir, ce serait une bonne nouvelle, mais relative, car ce forfait ne sera pas cumulable avec les chèques-repas<sup>1</sup> et seule une petite partie du personnel du SPF Finances pourra y prétendre.

**ENSEMBLE, PLUS FORTS  
POUR LES SERVICES PUBLICS !**

---

<sup>1</sup> Pour rappel, le projet d'arrêté royal relatif à l'octroi de chèques-repas aux membres du personnel de la fonction publique fédérale administrative prévoit la suppression de l'indemnité journalière pour frais de séjour (<https://bosa.belgium.be/fr/news/conseil-des-ministres-octroi-de-cheques-repas-aux-membres-du->

[personnel-federal#:~:text=L'octroi%20de%20ch%C3%A8que%2Drepas,le%201er%20janvier%202024.&text=Strat%C3%A9gie%20et%20Appui%20est%20responsable,collecte%20des%20ch%C3%A8ques%20repas%20%C3%A9lectroniques.](https://bosa.belgium.be/fr/news/conseil-des-ministres-octroi-de-cheques-repas-aux-membres-du-personnel-federal#:~:text=L'octroi%20de%20ch%C3%A8que%2Drepas,le%201er%20janvier%202024.&text=Strat%C3%A9gie%20et%20Appui%20est%20responsable,collecte%20des%20ch%C3%A8ques%20repas%20%C3%A9lectroniques.) ).

## CONTACTS

Courriel : [finances.AMIO@cgsp.be](mailto:finances.AMIO@cgsp.be)

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> –

BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

## RESPONSABLES RÉGIONAUX

### IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : [van\\_gompen@hotmail.com](mailto:van_gompen@hotmail.com)

### IRW

#### \* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 -  
E-mail : [patrick.backes@minfin.fed.be](mailto:patrick.backes@minfin.fed.be)

#### \* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49  
– E-mail : [claire.everaert@minfin.fed.be](mailto:claire.everaert@minfin.fed.be)

#### \* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 -  
E-mail : [pierre.wattier@minfin.fed.be](mailto:pierre.wattier@minfin.fed.be)

#### \* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56  
- E-mail : [patrick.massias@minfin.fed.be](mailto:patrick.massias@minfin.fed.be)

#### \* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 -  
E-mail : [agnes.pieyns@cgspaceod.be](mailto:agnes.pieyns@cgspaceod.be)

#### \* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO  
GSM : 0495/28 93 69 - E-mail :  
[laurence.mazzocco@minfin.fed.be](mailto:laurence.mazzocco@minfin.fed.be)

#### \* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27  
- E-mail : [olivier.horman@minfin.fed.be](mailto:olivier.horman@minfin.fed.be)

#### \* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail :  
[christian.defaux@minfin.fed.be](mailto:christian.defaux@minfin.fed.be)

#### \* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97 -  
E-mail : [adil.mizar@minfin.fed.be](mailto:adil.mizar@minfin.fed.be)

#### \* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 5 E-mail :  
[frederic.guiot@minfin.fed.be](mailto:frederic.guiot@minfin.fed.be)



*N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.*

**Traitement de vos données personnelles**  
Déclaration de confidentialité consultable sur  
<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>  
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à  
l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du  
Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou  
[info@cgsp.be](mailto:info@cgsp.be).